

**ANNEE 2016 CONDITIONS GENERALES DE  
LOCATION  
DES MOBILES HOMES AU CAMPING BELLEVUE  
MER**

**CONDITIONS :**Généralités pour votre séjour :

- En juillet et en août la location se fait du samedi au samedi. (Hors-saison, un arrangement est possible).
- Arrivée à partir de 14 h 30 et jusqu'à 19 h – départ avant 11 h. (Un arrangement est possible.....).
- Pour une arrivée, un départ tardif ou anticipé vous devez avertir le responsable du camping.
- Possibilité au choix du vacancier de souscrire une assurance annulation.
  - Voir condition sur : [www.assurance-annulation.eu](http://www.assurance-annulation.eu)
- Le camping ne peut être tenu responsable des cas fortuits, de force majeure, catastrophes climatiques perturbant le séjour.
- L'inventaire, les anomalies, l'état et le ménage du mobile home doit être signalés au responsable le jour même.
- Une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée et sera restituée à votre départ, déductions faites des détériorations, des manquants constatés ou/et des frais de nettoyage qui s'avèrent nécessaires.
- Aucun animal n'est accepté dans votre location.
- **Il est interdit de fumer dans le mobile home.**
- Chaque locataire est prié de respecter le règlement intérieur du camping.
- Extrait du règlement intérieur, « Le silence doit être total entre 22 heures 30 et 7 heures 30, sans quoi, sans autre avertissement, le responsable pourra exiger le départ immédiat, sans que le vacancier ne pourra prétendre à tout autre remboursement ».
- **Assurance locative, les locataires sont responsables de tous dommages survenant de leur fait. Ils sont tenus de s'assurer par un contrat type villégiature pour ces différents risques (Pensez à contacter votre assurance maison pour vérifier)**

Réservation de votre séjour :

- L'envoi du formulaire de réservation, du versement de l'acompte de 25% et des frais de réservation et le versement du solde (les 75% restant) le jours de votre arrivée de votre séjour en mobile home.
- Un avis de réception (téléphonique, mail ou courrier) de l'acompte et un autre pour du solde confirmera votre réservation de votre séjour.

Ce que comprend le prix :

- La consommation d'eau et l'électricité.
- Le chauffage (6 A) pour le printemps et fin septembre,
- Un salon de jardin et les ustensiles de cuisine (le « minimum camping »).
- Voir aussi descriptif de chaque mobile home (particularité de chacun....)
- Les oreillers, les 2 couvertures par lit, les kits alèses jetables sont fournis.
- Stationnement d'une ou deux voitures selon capacité du mobile home.

Ce que ne comprend pas le prix :

- La taxe de séjour (0.35€ par jour et par adulte).
- Voiture, tente et personne supplémentaires, visiteur journalier, garantie annulation et frais de dossier.
- Les couvertures pliées, le nettoyage du mobile home et de la vaisselle est à votre charge. A la fin du séjour votre location doit être rendue propre, dans le cas contraire, une somme de 45 € sera retenue sur la caution.
- A ce propos pour les vacanciers qui souhaitent ne pas faire le ménage doivent prévenir la veille du départ et verser 45 €.
- Les draps ne sont pas fournis. (Possibilité draps jetables en vente à l'accueil : 5 euros/grand lit – 4 euros/petit lit)

**PAIEMENT**

- Les « Chèques Vacances », les paiements VACAF, et les cartes de crédit sont acceptés. (a distance ou sur place),
- Par virement bancaire **BIC SOGEFRPP IBAN FR76 3000 3018 0000 0200 01 19 836**
- Pour les ANCV, suivant accord réciproque, possibilité d'envoyer des chèques bancaires pour la réservation, mais le camping n'encaissera pas ceux-ci, et lors de votre arrivée, un échange entre les ANCV et les chèques bancaires se fera.

**ANNULATION**

- Dans les deux cas, toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au camping.

Sans contrat assurance annulation :

- En cas d'annulation du séjour avant l'arrivée, d'interruption de séjour, ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou événement imprévu, le locataire sera tenu au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé.

Avec contrat assurance annulation : voir condition sur : [www.assurance-annulation.eu](http://www.assurance-annulation.eu)

- Cette garantie est facultative et payable en supplément de la location en même temps que l'acompte.
- Son montant est de 9 euros pour un ou deux jours et de 14 euros par semaine de location.
- En souscrivant à cette garantie, (hors frais de dossier et assurance), vous êtes assurés du remboursement de votre acompte (hors frais de dossier et assurance) et du versement du solde de votre réservation (maladie, accident, décès, licenciement etc...) :

N. B. : Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire  
Par téléphone. 02 96 32 20 39 si répondeur laisser votre message distinctement afin que nous vous rappelions dans la journée  
Par fax 02 96 32 20 39 Par mail [contact@bellevuemer.com](mailto:contact@bellevuemer.com)